

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail –Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

PREFECTURE D'AKONOLINGA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE AKONOLINGA

FINANCIAL AND ECONOMIC AFFAIRS  
SERVICE

**DECISION PREFECTORALE N°01/DP/J09/SAEF**  
**Portant attribution d'un marché.**

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;  
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur **ETAPA François Franquelin**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du département du Nyong et Mfoumou ;  
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;  
Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;  
Vu l'autorisation de gré à gré N°00003/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 02 janvier 2024, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics,  
Vu l'appel à consultation N°01/AC/P-AKGA/CDPM/2024 du 04 janvier 2024, suivant l'autorisation de gré à gré N°00003/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 02 janvier 2024, pour les travaux de revêtement en enduit superficiel bicouche et béton bitumineux de la route Mva'a Eve'e - Loum (16,00 km) phase 1, dans le département du Nyong et Mfoumou, région du centre.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les travaux de revêtement en enduit superficiel bicouche et béton bitumineux de la route Mva'a Eve'e - Loum (16,00 km) phase 1, dans le département du Nyong et Mfoumou, région du centre, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AUTORISATION GRE A GRE N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°00003/L/PRC/MINMAP/S G/DGMI/DMTR/EECA du 02 janvier 2024	C.E.T.P SARL B.P: 15 094 YAOUNDE, Tél : 222 23 36 71/222 22 33 65	1 350 000 000 FCFA	RETENUE

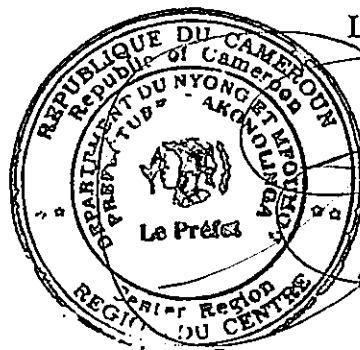
**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Akonolinga, le 23 JAN 2024

LE PREFET,

**AMPLIATIONS :**

- DDMAP/NM
- ARMP/YDE
- DDTP/NM
- CDPM/NM
- CETP SARL
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE.



Administrateur Civil Principal